



Extrait du Collège Pierre Brossolette de Brionne

<http://brionne-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1560>

LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL AU COLLEGE

- Le collège - Les options au collège Pierre Brossolette - Le football -



Date de mise en ligne : vendredi 1er juillet 2016

Copyright © Collège Pierre Brossolette de Brionne - Tous droits réservés

Qu'est-ce que la section sportive football ?

Cet enseignement est proposé à des élèves volontaires qui souhaitent faire du sport en plus des cours d'E.P.S. Il n'y a pas de cours d'E.P.S. et de séance football le même jour.

En 2016/2017, les élèves de 5ème ont une séance d'une heure et quart par semaine le vendredi .

En 4ème les élèves ont une séance le mardi et une séance le vendredi.

Nouveauté pour la rentrée 2016, l'option sera ouverte aux élève de 3ème, à raison d'une séance par semaine le mardi.

Toutes les séances sont encadrées par Frédéric Moigne, prof d'E.P.S. et Alexis Delépine, éducateur sportif option football.

Ces séances sont inscrites à l'emploi du temps de l'élève.

Qui peut s'inscrire ?

Tout le monde. Filles comme garçons, licenciés en club ou non.

Quelles sont les qualités requises ?

Avoir des bonnes capacités physiques, être motivé(e), être persévérant(e) et à l'écoute pour progresser.

Quels objectifs ?

Ils sont nombreux !

Progresser techniquement à son rythme, prendre confiance en soi, se dépenser, mettre ses qualités au service d'un collectif, développer la concentration et la persévérance dans les efforts, entretenir la solidarité, la tolérance et l'esprit de groupe, respecter des règles, assumer des rôles, mettre en relation quantité de travail et progrès...comme en classe !

```
<div class="cycle-slideshow" style=" max-width:400px; " data-cycle-slides="img" data-cycle-speed="2000" data-cycle-timeout="4000" data-cycle-sync="on" data-cycle-fx="fade" >   .cycle-paused:after { display:none; } .texte_infobulle { text-align:left; }
```

Combien de places ?

Après les tests, un maximum de 12 élèves par niveau de classe sont sélectionnés . Les critères pour départager les élèves sont sportifs, avec barèmes (capacités physiques 50 points, tests techniques 50 points, jeu 50 points) et scolaires (30 points notes de l'année, 20 points profil de l'élève).

LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL AU COLLEGE

A chaque fin d'année scolaire, tous les élèves du collège de la 6ème à la 4ème peuvent demander à passer les tests, avec les élèves faisant déjà partie de la section sportive.

A VOUS DE JOUER !